



DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA REALISATION DE TRAVAUX SUR LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

COORDONNÉES DU DEMANDEUR :

Nom et prénom :
Adresse : rue N°
Code Postal : Commune :
Téléphone : GSM :

TRAVAUX ENVISAGÉS :

Adresse : rue N° à **4400 FLEMALLE**

Description des travaux :

.....
.....
.....

Les travaux devront être impérativement réalisés **par une entreprise de construction**, dans le respect des impositions techniques complémentaires décrites dans l'autorisation.

Si les travaux sont situés en voirie ou s'ils comprennent un terrassement ou des fouilles d'une profondeur supérieur à 40 cm, **l'entreprise devra être agréée en catégorie C** (Travaux routiers) et **homologuée par l'Administration communale**.

COORDONNÉES DE L'ENTREPRENEUR QUI RÉALISERA LES TRAVAUX :

La présente constitue, pour l'entrepreneur, la demande officielle d'ouverture en voirie et d'impétrants (!! ne dispense pas l'entrepreneur de faire une demande via KLIM-CICC.BE)

Nom :
Adresse : rue N°
Code Postal : Commune :
Téléphone : GSM :
N° agrération : **N° entreprise :**

L'entrepreneur s'engage à garantir les travaux pendant une **durée de 3 ans** à dater de la fin du chantier.

Pièces à annexer :

- Plan de situation, croquis des travaux projetés et profil en travers-type (matériaux utilisés, épaisseurs, ...)
- Photos des lieux avant travaux
- Motivation de la demande

REMARQUES :

- 1. Le demandeur devra être en possession de l'autorisation du Collège communal et des plans de repérage des impétrants avant de réaliser les travaux.**
2. Prévenir le service des Travaux au moins 48h avant la réalisation des travaux (04/234.88.93).
3. Contacter **la Police locale de Flémalle** au moins **15 jours avant** la réalisation des travaux pour obtenir une autorisation de chantier.

DATE	SIGNATURES (précédées de la mention manuscrite "lu et approuvé")	
	PROPRIÉTAIRE :	ENTREPRISE :